

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE LACANCHE**

S.A.S. AU CAPITAL DE 1.500.000 €

6 Rue Hubert Coste - 21230 LACANCHE

TEL. SERVICE COMMERCIAL 03 80 90 35 20

TEL. PIÈCES DE RECHANGE 03 80 90 35 11

TÉLÉCOPIE 03 80 84 24 92

SIRET 334 578 277 00018 RCS DIJON - N° TVA : FR 52 374578277

Facture n° PR126039**Affaire suivie par Alain RATEAU**

V/N° TVA FR55835273772

V/Code client : PR3914
État : FR

V/Référence : 6216

Paiement : Virement
Échéance : 20/01/26**NGD****28 RUE DES PHILIPS
SQUARE DE VENUS
46220 PRAYSSAC
France**

Lacanche, le 20/01/2026

ARTICLE	QTÉ	UV	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	TVA
V/Réf Cde : 6216 N/ AR : NGD 28 RUE DES PHILIPS SQUARE DE VENUS 46220 PRAYSSAC FRA					
6539942 THERMOSTAT LIMIT. TRI 368°C	1,00	UN	95,50	95,50	20,00
FP FRAIS PORT	1,00	UN	30,00	30,00	20,00

Taux	Base taxe	Montant taxe		
20,00	125,50	25,10	TOTAL H.T.	125,50
			dont Eco-participation	0,00
			Montant T.V.A.	25,10
			Total T.T.C	150,60 EUR
			Acompte(s) versé(s)	0,00
			Net à payer	150,60 EUR

Nos marchandises sont payables quel que soit le mode d'encaissement, prix départ usine, et suivant nos usages habituels, elles sont expédiées aux risques et périls du destinataire. Toutes contestations seront de la compétence du Tribunal de Commerce de Dijon. PENALITE : le non-paiement d'un seul effet ou d'une seule facture à l'échéance fixée rendra exigibles toutes les créances de notre société. Les sommes dues seront majorées d'une pénalité de 12% de rigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due en cas de non règlement de la facture à la date d'exigibilité : 40 euros. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'à complet paiement. Les risques sont à la charge de l'acheteur. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente.